

Date de convocation
7 juin 2022

Nombre d'administrateurs :

- En exercice : 25
- Présents : 15
- Votants : 17

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



CENTRE
INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
RIOM LIMAGNE & VOLCANS

N : 2022-42

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni le 17 juin 2022 sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON, Mme Anne-Marie CHARLES (procuration de M Nicolas WEINMEISTER), M. Jean-Marc COURBET, Mme Michèle GRENET, M. Roland GRENET, M. Fabrice JOUIN, Mme Véronique LOUSTE SOL, M. André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MICHEL (procuration de M. Fabrice MAGNET), M. Didier MIGNE, Mme Fanny PETAUTON, Mme Samya RIOTON, M. Denis ROUGEYRON.

Absents excusés : M. Frédéric BONNICHON, M Bernard JEAN, Mme Marie CACERES, M. Didier CHASSAIN, Mme Valérie CHASSAING, Mme Aurélie FERNANDES, M Daniel JEAN, Mme Anne Catherine LAFARGE, M. Fabrice MAGNET (procuration à M. Didier MICHEL), M. Nicolas WEINMEISTER (procuration à Mme Anne-Marie CHARLES).

Logiciel Informatique

Après un audit réalisé en interne par les services informatiques de RLV, il a été décidé de migrer les données du logiciel actuel (Apologic) vers ARCHE MC2, étant le même éditeur.

Le devis reçu est inférieur à 25 000 €.

Dans le cadre du plan de relance, la CNSA peut nous accompagner financièrement si une grappe de 15 ESMS est constituée. Le CIAS pourrait prétendre à une aide de 10 000 € soit 40% de la dépense.

Au niveau de l'UNA AURA, une grappe de 27 services de maintien à domicile est en cours de regroupement. Le porteur de projet a été désigné et il doit déposer le dossier.

Le CIAS étant une structure publique, il est nécessaire de respecter la réglementation du code des marchés publics. La constitution de la « grappe » ne l'exonère pas.

Une présentation Power point a lieu en séance.

Sous-Préfecture de RIOM

24 JUIN 2022

PUY-DE-DOME

Après en avoir donné lecture, la Présidente de Séance invite les membres du Conseil d'Administration à approuver cette migration de logiciel.

Les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT la migration de ce logiciel.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

